



agir
POUR
L'ENVIRONNEMENT

5G : Arrêtons de jeter de l'électricité par les fenêtres !

Paris, 5 octobre 2022

Trois ans après leur première demande de moratoire sur le déploiement de la 5G, les associations **PRIARTEM, Agir pour l'Environnement, soutenues par quatorze associations, alertent sur les projets de déploiement de nouvelles fréquences**. Elles réitèrent leur demande d'évaluation de la 5G et sa mise au débat public. Elles réclament en outre un geste immédiat de sobriété numérique, propre à rétablir un semblant de crédibilité de l'État en la matière.

Malgré un début poussif de la 5G, malgré une crise d'approvisionnement en électricité, malgré une crise climatique toujours sans réponse tangible, le monde des télécoms poursuit son projet de monde ultraconnecté, quoi qu'il en coûte et quoi qu'on en dise.

Après avoir conduit à l'installation de près de 70 000 antennes en moins de deux ans, la 5G s'apprête à franchir un nouveau pas dans la course aux fréquences : l'ARCEP, dans une relative discrétion, envisage d'ouvrir des bandes de fréquences totalement inédites. En effet, dans sa réflexion sur les [réseaux du futur](#), l'Autorité de régulation propose de couvrir les zones rurales en 5G avec du 1400MHz et pose déjà les bases du déploiement des bandes dites millimétriques en 26 GHz visant l'internet des objets.

Pourtant, en décembre 2020, dans un rapport largement ignoré par les décideurs, le [Haut Conseil pour le climat](#) estimait en effet que « le déploiement de la 5G risqu[ait] d'avoir un effet important sur la consommation d'électricité en France, entre 16 TWh et 40 TWh en 2030, soit entre 5 % et 13 % de la consommation hexagonale d'électricité du résidentiel et du tertiaire ».

Sophie PELLETIER, présidente de PRIARTEM précise : « Communiquer par voie hertzienne revient concrètement à consommer de l'électricité pour la diffuser dans l'air sous forme d'ondes électromagnétiques alors que dans beaucoup de cas, on peut communiquer par voie filaire, dix fois moins consommatrice comme la fibre optique. En outre, il s'agit d'une nuisance pour la santé humaine et pour l'environnement qui ne fera qu'augmenter, nos normes d'exposition étant susceptibles, sous l'impulsion des instances européennes, de devenir encore plus laxistes pour permettre le déploiement de la 5G ».

Stephen KERCKHOVE, délégué général d'Agir pour l'environnement poursuit : « Il y a deux ans, on nous traitait de Amish quand on demandait à évaluer la 5G et à la porter au débat public. Aujourd'hui, avec les tensions sur l'énergie, on nous admoneste sur la fin de l'abondance et on nous demande de couper le wifi tout en poursuivant la fuite en avant de la 5G. C'est incohérent et déconnecté des vrais besoins de la population. La 5G c'est d'abord et avant tout fait pour le streaming et la vidéosurveillance, bientôt la reconnaissance faciale ? ».

Aujourd'hui nous demandons, comme nous n'avons eu de cesse de le faire depuis notre demande de moratoire en octobre 2019, à ce que **la 5G dans toutes ses composantes – déjà déployées ou envisagées - soit soumise à une évaluation environnementale, sanitaire et sociale et à un débat public placé dans le cadre de la Commission Nationale du Débat public. Au titre de mesure d'urgence, nous demandons une limitation de la résolution du streaming**, la très haute qualité d'images étant gourmande en transfert de données sans que cette amélioration de la qualité soit généralement perceptible par l'utilisateur, notamment sur des écrans de faible dimension comme les smartphones et écrans utilisés en mobilité.

Contact presse : Sophie PELLETIER, présidente de PRIARTEM : 06 79 34 32 88 (sms ou messagerie)
Stéphane KERCKHOVE, délégué général d'Agir pour l'Environnement – Tél. 06 06 88 52 66

Soutenu par :

